

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 378

Artikel: Lutte contre le gaspillage d'énergie : d'urgence, une base légale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lutte contre le gaspillage d'énergie: d'urgence, une base légale

Pas de soubresauts ni de bouleversements après les critiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à l'égard de la Suisse, dont le programme est jugé « dépourvu de presque toutes les mesures jugées importantes dans le cadre d'une politique d'économies d'énergie vigoureuse » ! La Confédération a son alibi tout prêt : pas de moyens légaux pour imposer des économies à l'échelon national (si ce n'est, dans une faible mesure, dans le cadre des services publics), donc pas de budget ad hoc, donc pas de programme d'envergure dans ce domaine. Et l'Office fédéral de l'économie énergétique — qui avait demandé deux agents chargés de lutter contre le gaspillage... et n'en a reçu aucun (blocage de l'effectif des fonctionnaires !) — n'est pas au bout du tunnel : le climat entretenu par la droite est bien à la compression des dépenses tous azimuts, donc au maintien du « statu quo », donc à la sauvegarde des profits réalisés en particulier, grâce au gaspillage de l'énergie.

Rien de plus fondé pourtant que les reproches formulés par l'AIE : on sait aujourd'hui que les économies d'énergie sont le seul moyen relativement rapide de parer à une nouvelle crise dans cette branche (pressions commerciales sur les pays producteurs dont le but reste de vendre leurs stocks), le seul moyen aussi de réduire les dépenses à ce chapitre si l'on considère que les frais inhérents à l'avènement du nucléaire vont croissant (prix des installations et de l'uranium enrichi, par exemple).

En fait, l'inertie-helvétique telle que le confirme le diagnostic de l'AIE, laisse mal augurer de l'avenir :

— Comment ajouter foi, en l'absence d'un programme sérieux d'économies, aux déclarations lénifiantes de Willi Ritschard et du Conseil fédéral qui proclamaient, il y a peu, que seul un

nombre tout à fait indispensable de centrales nucléaires serait construit en Suisse ?

— Il y a gros à parier que faute d'une campagne organisée contre le gaspillage énergétique, le Conseil fédéral ne sera pas pris au sérieux par la population lorsqu'il plaidera pour l'installation de centrales nucléaires, proclamées alors « indispensables ».

Dans un tel contexte, on comprend mal les réticences du Département fédéral de l'énergie face à l'élaboration d'un arrêté fédéral urgent qui fonderait les mesures indispensables de lutte contre le gaspillage (un sondage aurait même, l'année passée, laissé entrevoir une majorité de parlementaires favorables à une telle initiative). Don-

Des programmes à foison

Les propositions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vont des plans généraux aux projets beaucoup plus concrets. En voici quelques exemples.

Mesures générales.

1. Instauration de la libre concurrence sur le marché de l'énergie par le biais de prix commerciaux à l'échelle mondiale (ce qui ne signifie pas obligatoirement un dénominateur commun financier valable pour tous les équivalents calorifiques à travers les différentes sources d'énergie).

2. Nette augmentation des impôts sur certains combustibles, pour renforcer l'influence des prix du marché libre là où ces prix, pour des raisons de politique économique, seront trouvés trop bas (par exemple imposition de l'essence).

3. Programme général, très complet et public, d'information sur les économies d'énergie.

4. a) Office gouvernemental pour les économies d'énergie suffisamment étoffé (cinq à dix personnes pour les petits pays, davantage pour les grands).

b) Mise en place de conseillers et de fonctionnaires gouvernementaux dont la principale tâche serait de promouvoir et d'étudier les économies

d'énergie les mieux adaptées et les plus efficaces.

5. Programme pour une meilleure utilisation des « rejets de chaleur » dans l'industrie, et en particulier dans l'industrie électrique.

6. Réduction ou suppression des subventions gouvernementales (ou d'autres mesures de soutien) accordées pour la fabrication de produits ou la poursuite d'activités entraînant une forte dépense d'énergie (voyages aériens, autoroutes).

7. Programme de recherche et de développement dans le domaine des économies d'énergie.

Ménages et artisanat.

8. Normes de construction permettant, dans les bâtiments neufs, un meilleur rendement dans les secteurs du chauffage et de l'éclairage.

9. Mesures pour lutter contre les déperditions d'énergie dans les bâtiments existant (crédits avantageux ou subventions pour l'isolation).

10. Programmes officiels et exemplaires de lutte contre le gaspillage d'énergie dans les services publics (administration, armée).

11. Affichage du coût énergétique (l'efficacité par rapport à la dépense) sur tous les biens de consommation importants et provoquant une dépense d'énergie particulièrement forte (boilers, installations de climatisation, frigorifiques, congélateurs, automobiles, etc.).